

Énergie—Conservation

ment, beaucoup plus lentement que les gouvernements de certains autres pays qui sont en cause, comme la Russie, la Chine et d'autres.

Du point de vue d'une province Atlantique, je dois dire qu'il est essentiel d'obtenir du gouvernement la garantie que les inégalités économiques artificielles qui existent de nos jours n'iront pas en s'accroissant. D'après notre expérience, ces inégalités alourdissent beaucoup le fardeau que doit porter le milieu des affaires, surtout à cause du coût plus élevé de l'énergie.

● (1740)

A mon avis, les députés devraient partir du postulat qu'à bien des égards, les gens sont aussi passifs que les gouvernements semblent l'être et ils devraient donc donner l'exemple en leur disant que nous sommes conscients des jours difficiles qui nous attendent en ce qui concerne le développement de nos ressources énergétiques et que nous nous efforçons par tous les moyens de réagir en proposant les méthodes grâce auxquelles les gens des régions touchées par le syndrome mondial de l'énergie à prix élevé pourront obtenir de l'énergie sous toutes les formes nécessaires à un prix qui permettra aux industries de s'implanter dans les régions défavorisées de façon permanente afin que nous poursuivions l'effort que nous avons fait récemment pour surmonter certains problèmes.

A cet égard, j'aimerais parler de deux choses. Premièrement d'un réseau national de distribution de l'énergie. Deuxièmement, de l'exploitation des forces marémotrices de la baie de Fundy. Cela n'a rien de nouveau. Le ministre du Revenu national (M. Cullen) hôte la tête. Il est certainement d'accord avec moi car au cours de sa carrière il a longtemps préconisé la mise en valeur des forces marémotrices de la baie de Fundy.

Je suis bien décidé à faire valoir une fois de plus à la Chambre tout le potentiel offert par les marées de la baie de Fundy. Je crois très important d'examiner l'un des nombreux problèmes qui se posent à nous à l'égard de la conservation de l'énergie et pour garantir aux gens de toutes les régions du pays qu'ils auront accès aux ressources disponibles dans d'autres régions. C'est pourquoi je parle d'un réseau national de distribution de l'énergie.

Je tiens à féliciter le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) qui, il y a longtemps, en 1959, a fait un discours à Kitimat en Colombie-Britannique où il exposait les lignes directrices qu'il fallait suivre à son avis pour établir un réseau semblable. Il a alors chargé le député actuel de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) d'entamer des discussions avec les divers gouvernements du pays pour que nous puissions établir ce réseau. En même temps, le premier ministre et le ministre d'alors ont conclu un accord avec les provinces des Maritimes établissant dans cette partie du pays un réseau d'une valeur inestimable pour les usagers de la région.

On constate avec plaisir que le gouvernement actuel a maintenant entrepris de relier le réseau conjugué à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et au Labrador.

Une voix: Il commençait à être temps.

M. Coates: Oui, je reconnais qu'il commence à être temps, mais je ne critique pas ce qui se fait maintenant. Je suis heureux que cela se fasse. Je remercie Dieu que cela se fasse. Cette réalisation est d'une importance vitale pour les provinces de l'Atlantique. J'aurais aimé qu'elle vienne plus tôt.

Je constate que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Foster) a fait

[M. Coates.]

il n'y a pas longtemps, quelque part au Canada, un discours que j'ai lu avec plaisir—dans lequel il parlait de notre réseau national de distribution de l'énergie et de ce qu'il faudrait faire pour le réaliser. J'aimerais lui dire que je suis heureux de constater que les hauts fonctionnaires du ministère et lui-même ont fini par préparer la mise en application d'une grande partie du travail accompli par le député de Qu'Appelle-Moose Mountain pour la réalisation d'un réseau national de distribution de l'énergie électrique.

Je dois admettre qu'à l'époque, l'entreprise ne souriait pas autant à certaines provinces, en particulier l'Ontario et le Québec, qu'aujourd'hui où la situation est bien différente de ce qu'elle était en 1963. J'admets que parfois les gouvernements ne peuvent pas aller plus vite que leurs partenaires. Je sais que le député de Qu'Appelle-Moose Mountain a eu des difficultés à cet égard en matière de politique globale à l'époque. Toutefois, je répète que je suis heureux de constater que le gouvernement s'est enfin décidé à prendre des mesures permettant d'économiser et de fournir de l'énergie et de la transporter à travers le Canada.

J'aimerais maintenant en venir à l'usine marémotrice de Fundy et au dernier rapport à ce sujet. Je crois que ce rapport date de 1974, et contient un certain nombre de recommandations. Je me félicite de ce que mon chef, lorsque la rédaction du premier rapport a été entreprise en 1969, participait à l'entreprise en tant que premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Ce rapport, publié en 1969, était qualifié de rapport de commission d'études. Depuis, il a été mis à jour par le comité de révision, et j'espère qu'il sera de nouveau mis à jour par le rapport qui, d'après ce que je crois savoir, a maintenant été parafé, et que l'on réalise, je l'espère, avec une énergie qui n'était pas évidente depuis 1974 jusqu'à tout récemment, lors de la signature de l'accord.

J'étais choqué, je l'avoue, car le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque, l'actuel ministre des Finances (M. Macdonald), m'avait donné à la Chambre des renseignements qui ne correspondaient pas à ceux que m'avait donnés le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen)—qui se trouve être le ministre qui représente la Nouvelle-Écosse—auquel j'ai demandé si l'on envisageait de prendre des mesures suite à certaines recommandations contenues dans le rapport de septembre 1974 du comité de révision. On m'a dit à la Chambre des communes que la nouvelle étude recommandée était en cours, par ailleurs, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'a déclaré que l'entente concernant cette étude, au sujet duquel je lui avais écrit, n'était même pas encore conclue.

Il y a là une contradiction évidente entre les réponses que j'ai obtenues, en ma qualité de député des Maritimes qui souhaitent désespérément voir entreprendre cette nouvelle étude, du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures: ce dernier, je le répète, m'a dit clairement qu'aucune entente n'avait été signée entre les parties intéressées. Ce n'est pas ainsi que l'on obtiendra des résultats, et si le gouvernement mérite des reproches pour l'absence de sérieux dont il fait preuve dans la crise énergétique qui sévit actuellement dans notre pays, c'est bien de la part des habitants des provinces atlantiques qui sont induits en erreur par les déclarations faites à la Chambre des communes. C'est une chose qui révolte le député de Don Valley et tous les autres députés qui s'inquiètent sérieusement de la crise énergétique et qui déplorent que notre potentiel énergétique ne soit pas prospecté, reconnu, évalué et mis en